



RÉSEAUX SOCIAUX

Nouveaux enjeux
et nouveaux défis
pour les entreprises

Vendredi 8 juillet 2011

9h00 - 11h30

Maison de l'Amérique latine,
217 Bd Saint-Germain, Paris 7^{ème}

La Lettre des Juristes d'Affaires, en partenariat avec la *collection Lamy Droit de l'Immatériel*, vous propose de rencontrer dans le cadre d'une *Matinée-débats* :



Nathalie DREYFUS,

Conseil en Propriété Industrielle et Conseil Européen en Marques, Expert près la Cour d'Appel de Paris, expert auprès du centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, Chargée d'enseignement à l'Université de Paris XII, Fondatrice et dirigeante de Dreyfus & associés

Marianne SCHAFFNER,

Avocat associé en charge du Département IT, Business Services & Media, Co-responsable Mondiale du Secteur Media & Loisirs, Linklaters LLP, Chargée d'enseignement à l'Université de Poitiers

Michel VIVANT,

Professeur à l'École de Droit de Sciences Po, Directeur scientifique du Lamy Droit de l'Informatique et des Réseaux et co-directeur scientifique de la Revue Lamy Droit de l'Immatériel

Les débats seront introduits par **Lionel COSTES**,
Directeur de la collection Lamy Droit de l'Immatériel
et animés par **Michel VIVANT**.

En partenariat avec :

**Lamy Droit de l'Informatique
et des Réseaux**

**Lamy Droit des Médias
et de la Communication**

Revue Lamy Droit de l'Immatériel

LES
MATINÉES
DÉBATS



de la
**Lettre des
Juristes
d'Affaires**

RÉSEAUX SOCIAUX

Nouveaux enjeux et nouveaux défis pour les entreprises

Les réseaux sociaux s'imposent un peu plus chaque jour pour devenir une réalité que les entreprises ne peuvent plus ignorer et doivent désormais intégrer. De fait, les problématiques juridiques, encore émergentes, peuvent cependant être identifiées. Aussi, il convient de voir les réponses qui peuvent être d'ores et déjà leur être apportées.

L'occasion nous en est donnée avec la présente Matinée-débats, organisée par **La Lettre des Juristes d'Affaires**, au cours de laquelle des praticiens de renom nous livreront leurs premières analyses.

Cette conférence s'adresse aux :

- Avocats
- Directeurs et responsables juridiques
- Directeurs des ressources humaines
- Juristes d'entreprises



Vendredi 8 juillet 2011 de 9h00 à 11h30

Programme

8h30

Accueil des participants - Service du petit-déjeuner

9h00

RÉSEAUX SOCIAUX ET PROTECTION DES MARQUES : QUELLE STRATÉGIE DE DÉFENSE ADOPTER ?

- le phénomène des username squatting
- la stratégie à adopter pour une bonne gestion et défense des username

RÉSEAUX SOCIAUX ET L'E-RÉPUTATION DES ENTREPRISES : COMMENT LA SAUVEGARDER ?

- réseaux sociaux : opportunité ou menace ?
- protection des données personnelles : la position du Groupe 29 et de la CNIL
- sphère privée ou sphère publique ?

RÉSEAUX SOCIAUX ET RESPONSABILITÉ : QUEL RÉGIME JURIDIQUE APPLIQUER ?

- la qualification qu'il convient de leur appliquer : éditeur de contenus ou fournisseur d'hébergement ?
- analyse de la première jurisprudence...

RÉSEAUX SOCIAUX : QUEL ENCADREMENT JURIDIQUE ?

11h00

Débats avec la salle

11h30

Clôture de la Matinée

Tout au long de la matinée, une large place sera donnée au débat contradictoire et aux questions des participants.

Les Matinées-débats de la Lettre des Juristes d'Affaires

Maison de l'Amérique latine - Paris 7^{ème}

